

PLAINVAL INFOS



Le Mot du Maire

Chères Plainvaloises, Chers Plainvalois,

Les travaux de la société SOBECA vont enfin se terminer avec plusieurs relances de notre part pour retrouver les chemins et la commune dans un état correct.

Je tenais à vous remercier d'avoir été nombreux lors de la réunion concernant le prix de l'eau, en espérant que celle-ci ait répondu à toutes vos interrogations.

Nous avons toujours des problèmes de stationnement sur certains parkings de la commune. Je vous demande de faire preuve de civisme et de rentrer vos véhicules quand cela est possible afin de respecter le voisinage.

Je vous demande également de respecter le stationnement aux abords de l'école afin de ne pas bloquer la circulation et préserver la sécurité de nos enfants.

Des flyers pour le repas communal vont bientôt vous être distribués. Celui-ci aura lieu le 1er juin 2025, en espérant vous y retrouver nombreux !

Votre Maire, Samuel DOVERGNE

ETAT CIVIL :



Nous souhaitons la Bienvenue à :

BOURGEOIS Noah, né le 13 février 2025



Ils se sont pacsé :

**HERTIER Thibault et COTTE Emma,
le 19 juillet 2024**

Ouverture de la Mairie


Mardi : 08h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Mercredi : 08h00 - 12h00

Judi : 08h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

La mairie ne sera plus ouverte le 1er samedi du mois

 03.44.78.53.12

 mairie.plainval@orange.fr

 [Commune de Plainval Officiel](#)



En cas d'urgence : 06.73.17.76.96

11 novembre



Une trentaine de personnes s'étaient rassemblées le 11 novembre 2024, à l'occasion de la journée nationale de la Victoire de 1918 en hommage à tous les morts pour la France.

Après le discours de Monsieur le Maire, nous avons raconté l'histoire de 2 combattants :

- ANCELIN Alexandre, Victorice, né le 30 janvier 1887 à Plainval. Il était manouvrier chez Raimbaud (ferme du Val). Il était soldat au 251^{ème} régiment d'infanterie et est mort au combat de la Neuville (Marne), le 13 septembre 1914, à l'âge de 27ans et 8 mois.
- TOURTE Henri, Albert, né le 15 février 1879 à Nourard-le-Franc. Il était employé de culture chez TOURTE. Il était soldat du 11^{ème} régiment d'infanterie. Il a été emmené blessé le 17 octobre 1914 sur l'hôpital de Doullens (Somme) et est décédé le 2 novembre 1914 suite de blessures de guerre à l'âge de 35ans et 8mois.



A l'issue de la cérémonie, la municipalité a offert un moment de convivialité à toutes les personnes présentes. Les jeunes diplômés Plainvalois ont été récompensés pour leur réussite scolaire.

Coût total de l'événement : 860 €

Remplacement des portes de l'église



Le remplacement des portes de l'église a été effectué en novembre pour garantir une meilleure isolation. Les travaux ont été effectués par la société Bois Feuille Ciseaux, spécialisée dans la restauration de vieilles bâtisses et dans le travail du bois sur mesure.

Coût total des travaux : 12 300 € TTC

Noël

Début décembre, la commune a revêtu ses habits de Noël. Des sapins naturels et autres décorations en bois ont été déposés dans les rues du village.

La salle des fêtes a également été décorée par l'association SLC pour l'événement.



Le Père Noël a fait sa tournée en calèche dans le village cette année ! Il est passé le dimanche 15 décembre offrant cadeaux et chocolats aux 80 enfants âgés de moins de 12 ans.

Les 67 aînés ont reçu une carte cadeau d'une valeur de 65 euros distribuée lors d'un petit moment de convivialité dans la salle des fêtes, l'occasion pour certains de se retrouver.

Une douceur locale attendait chacun des aînés, fabriquée à Plainval par Libraire'thé.

Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau membre dans le groupe des aînés du village !



Coût total de l'événement : 7824 €

Voeux du Maire



Le dimanche 19 janvier 2025, nous avons partagé un moment de convivialité à l'occasion de la cérémonie des Vœux du Maire, en présence de nos élus, de Monsieur DE BEULE, président de la Communauté de Communes du Plateau Picard.

Ce fut l'occasion de faire le point sur les projets menés en 2024 : l'enfouissement rue du faubourg et rue de la montagne, le remplacement des portes de l'église,

Côté projets pour 2025 :

L'étude de sécurité avec le démarrage d'une partie des travaux

L'enfouissement rue Riquet et rue du Pressoir

Monsieur le Maire, ainsi que les conseillers municipaux ont bien sûr tenu à présenter à tous leurs meilleurs souhaits pour cette nouvelle année.

Coût total de l'événement : 1974€

Réunion CCPP



Suite à de nombreuses demandes et interrogations, nous avons organisé une réunion d'information concernant le prix de l'eau sur la commune, le 26 février 2025 .

Cette réunion a été organisée en lien avec la Communauté de Communes du Plateau Picard et un représentant de SUEZ afin de répondre au mieux à nos administrés.

Travaux TAD

Travaux rue de la Montagne :

L'entreprise TAD TRANSPORT a effectué des travaux de création d'un trottoir en enrobés rue de la Montagne, ainsi que la création d'un mur en parpaing.

Coût total des travaux : 14 605.20 € TTC



Travaux rue d'en bas :

Nous avons également fait appel à l'entreprise TAD TRANSPORT pour la création d'un parterre avec la reprise de l'enrobé du trottoir dans la rue d'en bas.

Coût total des travaux : 3 360 € TTC

Inscriptions scolaires 2025 - 2026

**ADMISSIONS
SCOLAIRES 2025**
POUR LES ENFANTS NÉS EN 2022

Le mardi 20 mai 2025
de 16h45 à 18h00
à l'école de Plainval

Sur rendez vous :
Avec Mme BLOND, la directrice

03 44 78 57 43
ce.0601098t@ac-amiens.fr

**DOCUMENTS À
FOURNIR POUR
L'ADMISSION**

- Le certificat d'inscription remis par la Mairie de votre domicile
- Copie du livret de famille
- Copie des vaccinations
- La fiche de renseignements complétée (à venir chercher en Mairie)

Une visite de l'école sera possible ce jour-là



Recensement citoyen

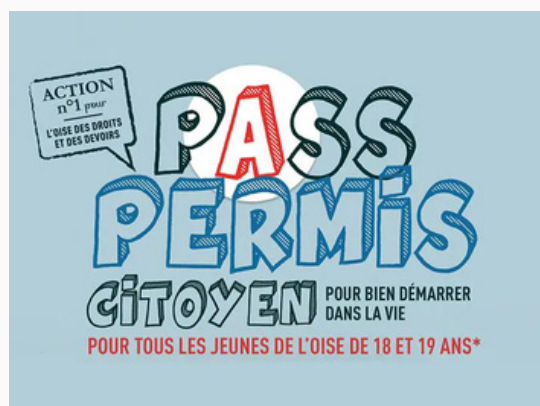
Faire votre recensement à l'âge de 16 ans est obligatoire ! Comment faire ? Présentez vous à la mairie accompagné de votre livret de famille, d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Le recensement est indispensable pour pouvoir vous inscrire à l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC, etc.) ou un concours administratif.

Pass permis citoyen

Le Pass Permis Citoyen est une aide financière de 600€ pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans révolus, pour financer leur permis de conduire en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise.

Le dossier à compléter est disponible en mairie ou sur le site internet du département de l'Oise.

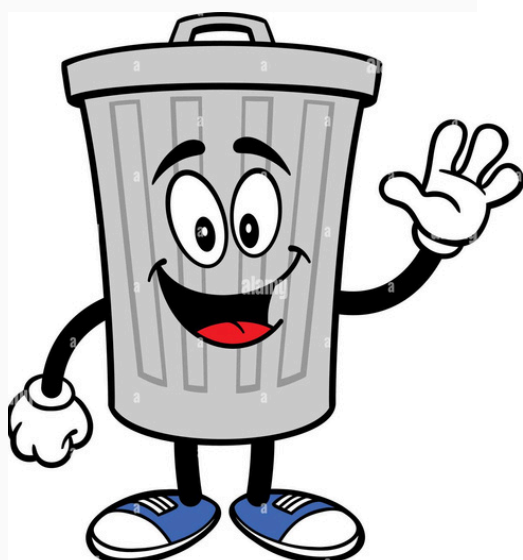


Urbanisme

Tous travaux nécessitent au préalable de faire une demande d'autorisation à la Mairie. Le dossier à déposer et le délai de traitement de celui-ci dépend du type de travaux effectués. Les imprimés cerfa sont disponibles en mairie ou sur le site internet du service public.

Pour les personnes qui auraient effectué des travaux sans dossier, vous avez encore la possibilité de faire une régularisation au secrétariat de la Mairie.

Poubelles



ART. 6-3 : Récipients de présentation des déchets à la collecte et heures de dépôt sur la voie publique

1. Déchets produits par les usagers résidant en maison individuelle :

a) dispositions générales

Les usagers résidant dans une maison individuelle (pavillon, maison de ville) en résidence principale ou secondaire présentent leurs déchets résiduels à la collecte dans un conteneur normalisé mis à disposition par la Communauté de Communes du Plateau Picard, selon la règle de dotation suivante :

	Composition du foyer	Volume du conteneur
Maisons individuelles	de 1 à 3 habitants	80 litres
	de 4 à 5 habitants	120 litres
	de 6 à 7 habitants	140 litres
	8 habitants et +	240 litres

Les usagers ont la charge de l'entretien courant de leur conteneur (lavage et désinfection), la Communauté de Communes pourra effectuer périodiquement une campagne de lavage et de désinfection de l'ensemble de son parc de conteneur.

Les usagers présentent leur conteneur à la collecte la veille du jour de ramassage, après 19 heures. Les conteneurs doivent être rentrés le jour de la collecte au plus tard à 19h00.

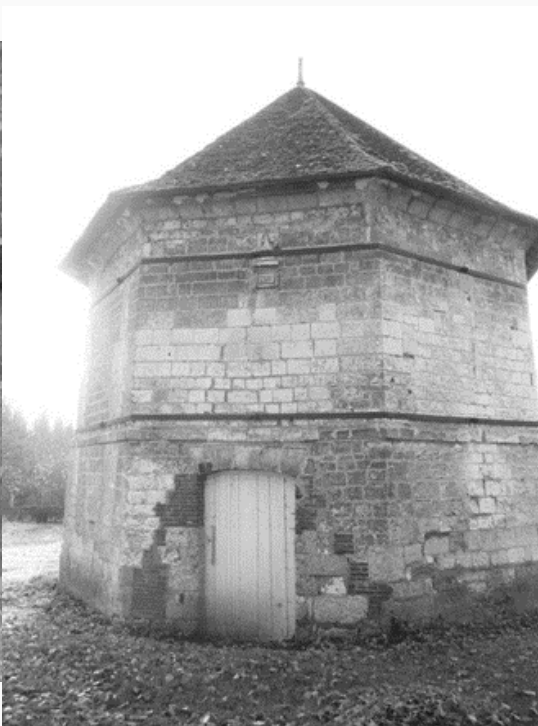
Une histoire de PIGEONS vieille de 300 ans....

Depuis l'Antiquité le pigeon est élevé d'abord pour sa chair, on le consomme en quantité à la table seigneuriale mais également à celle de nombreux fermiers. Le pigeon a l'avantage de se reproduire rapidement et de fournir de la viande fraîche une grande partie de l'année, tout en se nourrissant seul pour l'essentiel. C'est aussi une source de revenu non négligeable.

Cet élevage fournit également un engrais très recherché à une époque où n'existent pas encore les engrais chimiques: la colombine.

Rappelons que jusqu'à la Révolution française, seuls les seigneurs ont le droit de bâtir un pigeonnier en pied. Le colombier est donc un des symboles de l'autorité seigneuriale. La nuit du 04 août 1789 abolit le droit de colombier en même temps que l'abolition des privilèges et la suppression du régime féodal.

A Plainval quatre pigeonniers subsistent encore aujourd'hui : (à la « Faisanderie » rue du Pressoir, à la ferme du Val et à la ferme de Lèvremont) ainsi qu'à l'intérieur de la cour du château. Ce dernier est à la fois le plus ancien et le plus remarquable.



Colombier octogonal – Photos collec. Famille B. de Jardin

Voici sa description issue du document : Les colombiers de l'Oise (Publication du GEMOB Groupe d'Etudes des Monuments et Œuvres d'Art de l'Oise et du Beauvaisis) « il est bâti en pierres, sur deux niveaux séparés par un bandeau plat. Il est daté de 1709, dans un cartouche surmonté d'un décor en forme de dais. Octogonal, il est couvert d'une toiture en tuiles plates adoucie d'un coyau » (un élément de charpente qui adoucit la pente de toiture), « flanquée d'une lucarne à toit débordant et terminée par un épi de faitage où figure un pigeon en vol. L'étage contient 450 nids » (creusés dans l'argile des murs périphériques et aussi appelés boulines) « sur sept rangs que l'arbre pivotant et son échelle permettaient d'atteindre ».

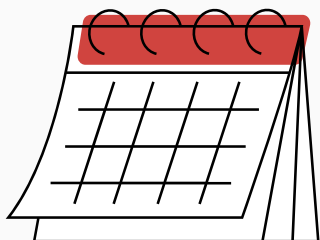
Publié avec l'aimable autorisation de M. et Mme. SALLEMBIEN propriétaires du château. (Rédaction :A. Gesson)

Association SLC

Le samedi 1er mars, s'est tenue l'Assemblée générale suivie d'une soirée tartiflette. 83 personnes y ont participé.

Le bureau a été voté le vendredi 07 mars :

- Freddy ANSELLE, Président
- Laurent DEVOS, Trésorier
- Mickaël DELIQUE, Secrétaire



MANIFESTATIONS A VENIR :

- Chasse à l'oeuf le lundi de Pâques
- Brocante le jeudi 1er mai
- Pétanque en juin
- Projet de sortie (parc d'attractions, visite culturelle, ...)

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à faire des propositions sur papier libre dans la boîte aux lettres de la mairie !

Agenda



Déchets verts
Collecte 2025

du **lundi 31 mars**
au **vendredi 31 octobre**

Les jours de collecte restent inchangés
Plus de renseignements sur www.plateaupicard.fr

Pour vous débarrasser de vos déchets verts toute l'année, pensez au **compostage** ou à la déchetterie. Le dépôt y est gratuit pour les particuliers.





Relevé des compteurs d'eau.

dans la commune du :

lundi 24 mars 2025
au
mardi 25 mars 2025

Afin de faciliter le passage du releveur, merci :

- ➡ De rendre accessible votre compteur.
- ➡ D'éloigner vos animaux, pour la sécurité du personnel.





REPAS COMMUNAL
Festivités Plainval

DIMANCHE 01 JUIN À LA SALLE DES FETES

Retrouvons-nous tous pour un moment de partage et de convivialité !
Repas réservé aux habitants de Plainval.



à partir de 12h00

Réponse avant le 18 mai en mairie par mail ou via le coupon.

la fête
des voisins

Vendredi 30 mai 2025